COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-deux, le 16 mars 2022 le Conseil Municipal de la commune de ROSIERS-D'EGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-211917604-20220316-DEL_2022_20-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/03/2022
Affichage : 23/03/2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date convocation : 08 mars 2022
Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX

PRESENTS : Mesdames, Jeanne-Marie AMOREIRA, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Sandrine LETOQUIN, Brigitte LAURENSOU, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Jean-Claude TALBERT, Francis GUILLOT,

ABSENTS EXCUSES : Audrey PAREL, Stéphanie MAGNE, Laurent GOURDOUX, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Jean BOINET.

PROCURATION(S) : Jean BOINET donne procuration à Gérard Brette
Audrey PAREL donne procuration à Jeanne-Marie AMOREIRA
Stéphanie MAGNE donne procuration Brigitte LAURENSOU

Délibération n° 2022-20
Retrait de l'adhésion à l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie

Le maire propose de ne plus adhérer à l'agence départementale Corrèze Ingénierie car la commune n'utilise plus leurs services et ce à compter du 01/01/2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition et acte la suppression de l'adhésion à compter du 01/01/2023.

Membres : 15
Présents : 10
Représenté(s) : 3
Nombre de votants : 13
Exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE

MAIRIE DE ROSIERS D'EGLETONS (Corrèze)